Visite non obligatoire (facultative) du site

Réhabilitation environnementale - Phase 3a, île Victoria, Ottawa (Ontario)

Représentante de la CCN: Allison Myatt, Conseillère principale de projet

- Les soumissionnaires ont été informés qu'ils ne devaient pas s'identifier à travers d'une feuille de présence puisque la visite du site n'était pas obligatoire;
- Afin de garantir l'équité envers les soumissionnaires qui ne pouvaient pas être présents, la représentante de la CCN a indiqué qu'elle n'examinerait pas les spécifications en détail, qu'elle ne répondrait pas aux questions et qu'elle n'aurait pas de conversations parallèles avec des petits groupes ou des particuliers. Toutes les questions concernant le projet doivent être envoyées directement à l'agente principale d'approvisionnement de la CCN et seront répondues dans les addendas officiels;
- Il a été rappelé aux soumissionnaires que 6 addendas contenant des questions et réponses sont actuellement affichés
- Il a été rappelé aux soumissionnaires de consulter régulièrement l'avis d'appel d'offres pour s'assurer qu'ils disposaient des informations les plus récentes;
- Il a été rappelé aux soumissionnaires que l'appel d'offres se termine le 27 avril. Les questions doivent être soumises directement à l'agente principale d'approvisionnement de la CCN au plus tard sept (7) jours avant la clôture de l'appel d'offres.
- Il a été rappelé aux soumissionnaires que l'agente principale d'approvisionnement de la CCN affectée au dossier a changé. Les nouvelles coordonnées ont été téléchargées sur <u>AchatsCanada</u> et sont également disponibles dans l'addenda no 6;
- Il a été reconnu que l'île Victoria est un lieu d'une importance particulière pour la Première nation algonquine et qu'il est donc très important pour la CCN que les Algonquins participent au projet. Les documents d'appel d'offres décrivent la façon d'inclure la Première Nation algonquine. Toute question concernant le processus doit être envoyée à l'agente principale d'approvisionnement de la CCN;
- L'île Victoria est un site fermé (pas d'accès public), donc après la visite du site, aucun accès supplémentaire ne sera fourni;
- L'étendue des travaux a été discutée à un haut niveau :
 - Les travaux comprennent généralement l'excavation et l'élimination hors site du sol contaminé situé dans l'espace vert au nord de la rue Middle, à l'ouest du pont du Portage;
 - La berme située au nord-est du site a été caractérisée et constitue un matériau propre.
 Ce sol doit être séparé conformément aux instructions fournies dans les spécifications pour être réutilisé dans l'excavation.
 - Après l'excavation, le site doit être remblayé avec de la terre propre aux niveaux spécifiés.
 - o Les clôtures doivent être enlevées et/ou installées à différents endroits du site.

- Quatre éléments du projet ont été spécifiquement soulignés:
 - Les poteaux électriques Trois poteaux électriques sont situés sur le côté sud-ouest du site. Les procédures d'excavation autour des poteaux électriques actifs sont indiquées dans les spécifications;
 - Archéologie Deux zones du site devront faire l'objet d'une surveillance archéologique pendant les travaux d'excavation. La CCN effectuera la surveillance et l'entrepreneur devra donc se coordonner avec l'archéologue de la CCN. La CCN offrira une brève séance de formation en archéologie avant la construction afin que les entrepreneurs se familiarisent avec ce qu'ils pourraient rencontrer sur le site.
 - Géopatrimoine Le substrat rocheux du site contient des caractéristiques géologiques uniques qui doivent être protégées et enregistrées avant le remblayage. Les procédures de protection du substratum rocheux pendant l'exaction sont fournies dans les spécifications. La CCN retiendra les services de géologues pour enregistrer la surface du substratum rocheux. L'entrepreneur devra coordonner l'enregistrement du substratum rocheux avec le géologue avant le remblayage. De plus, le substrat rocheux exposé du côté sud-est du site est désigné comme zone d'intérêt naturel et scientifique par la province de l'Ontario et doit donc être protégé.
 - Fondations en béton On s'attend à trouver d'anciennes fondations de bâtiments en béton au cours de l'excavation. La plupart des dalles de béton contiennent du goudron.
 Se référer aux divers addendas pour plus d'informations.
- Les soumissionnaires ont été encouragés à se rendre sur le site.